

Distr.

**LIMITÉE**

**CS/TC/TWGCCB/1/1**

Septembre 2021

**FRANÇAIS**

Original : ANGLAIS

**MARCHÉ COMMUN**

**de l’Afrique orientale et australe**

**RÉUNION INAUGURALE DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DOUANIÈRES**

Par visioconférence

16-17 septembre 2021

**RAPPORT DE LA RÉUNION INAUGURALE DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DOUANIÈRES**

***THÈME :*** *Le COMESA @ l’heure de l’intégration numérique*

*BS/CC-eck(2021)*

**INTRODUCTION**

1. La réunion inaugurale du Groupe de travail technique (GTT) sur le renforcement des capacités douanières (RCD) s'est tenue virtuellement les 16 et 17 septembre 2021. L'objectif principal de la réunion était de créer le GTT sur le renforcement des capacités douanières et d'examiner les modalités de ses opérations telles que les termes de référence, le règlement intérieur et le programme de travail.

PARTICIPATION

2. Participent à cette réunion, les experts douaniers issus des États membres suivants : Burundi, Égypte ; Eswatini, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Ouganda, Zambie et Zimbabwe qui sont membres du GTT sur le RCD du Secrétariat. La liste des participants est jointe en annexe 1.

**OUVERTURE DE LA RÉUNION** (*Premier point de l’ordre du jour)*

3. Alice Twizeye, fonctionnaire principale du commerce au Secrétariat du COMESA, prononce une allocution d'ouverture au nom du directeur de la Division, Commerce et douanes. Elle souhaite la bienvenue aux experts techniques à la réunion inaugurale du GTT - RCD qui se tenait virtuellement car c'est devenu une nouvelle norme pour contenir la propagation de COVID-19.

4. Elle commence son allocution en rappelant que c'était en reconnaissant l'importance du renforcement des capacités douanières en vue de la réalisation des engagements pris par la région envers l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, et en reconnaissant que le renforcement des capacités était une activité continue. C’est dans cette perspective que le Conseil a noté lors de sa quarante et unième session tenue le 26 novembre 2020, qu’il était donc nécessaire de créer le GTT – RCD.

5. Elle souligne en outre l'importance de l'approche régionale du renforcement des capacités, car elle contribue à renforcer la confiance mutuelle entre les États membres grâce à l'échange et au partage des meilleures pratiques, expériences et compétences.

6. Elle fait observer que le GTT - RCD avait beaucoup de travail concernant le développement et l'exploitation des compétences humaines dans la région, en particulier dans les domaines que le Conseil a priorisés lors de sa quarante et unième réunion.

7. En clôturant son discours, la fonctionnaire principale du commerce exhorte les délégués à participer pleinement, librement et en se concentrant davantage sur les intérêts régionaux que nationaux étant donné leur participation au GTT-CCB en tant qu'experts techniques du renforcement des capacités douanières.

**ÉLECTION DU BUREAU (***point 2 de l’ordre du jour)*

8. La réunion élit le bureau suivant:

Président: Chikumbi Chama (Zambie)

Vice-président : Vikash Rampadaruth (Maurice)

Rapporteur : Patience Dlamini **(**Eswatini)

**ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX** *(point 3 de l’ordre du jour)*

9. La réunion adopte l’ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l’ordre du jour et organisation des travaux
3. Termes de référence
4. Règlement intérieur
5. Election du bureau
6. Programme de travail
7. Cooperation avec l’OMD
8. Questions diverses
9. Adoption du rapport

**TERMES DE RÉFÉRENCE (TdR) (***point 4 de l’ordre du jour)*

10. Le Secrétariat présente un exposé sur le projet de TdR pour le GTT-RCD. La présentation souligne la composition, la participation aux réunions et les responsabilités.

**Délibérations**

11. La réunion examine les termes de référence du GTT-RCD.

**Recommandation**

12. La réunion recommande que les termes de référence figurant en annexe 2 soient adoptés.

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR** *(point 5 de l’ordre du jour)*

13. Le Secrétariat présente un exposé sur le projet de règlement intérieur du GTT sur le RCD. La présentation a mis en évidence des questions clés telles que l’élection des membres du bureau et la convocation, la fréquence, le lieu des réunions et les coûts des réunions ; le vote, les langues, l’amendement et l’entrée en vigueur.

**Délibérations**

14. Au cours des délibérations, la réunion propose que le GTT s'efforce d'aborder les questions de manière experte et objective et uniquement en dernier recours et lorsque toutes les autres voies ont échoué. Le Bureau peut alors décider qu'une question à l’examen par le GTT - RCD soit soumise au vote secret.

**Recommandation**

15. La réunion recommande que le Règlement intérieur figurant en annexe 3 soit adopté.

**PROGRAMME DE TRAVAIL :** examen du *modus operandi*. *(point 6 de l’ordre du jour)*

16. Le Secrétariat présente un exposé sur le travail en suspens du programme de travail 2018-2020 du COMESA relatif au renforcement des capacités. L’exposé souligne les domaines suivants qui ont été priorisés par la 41e réunion du Conseil comme nécessitant des activités de renforcement des capacités :

* 1. La gestion coordonnée des frontières
  2. Le guichet unique électronique
  3. Le poste frontière à guichet unique
  4. La création d'une plateforme d'apprentissage en ligne
  5. Le portail d'informations commerciales
  6. L’automatisation des douanes
  7. Le certificat d'origine électronique
  8. Les opérateurs économiques agréés (OEA)
  9. Le système de suivi électronique de cargaison
  10. Les mesures de la performance du temps de la mainlevée (TRS)
  11. Le commerce électronique
  12. Les autres systèmes douaniers et de facilitation du commerce

17. Il a été présenté à la réunion quatre options pour l'exécution de l’élaboration de modules/matériels de formation dans les domaines prioritaires ci-dessus. Les modalités de travail suivantes ont été proposées pour le GTT-RCD :

1. Attribuer des domaines de travail spécifiques aux membres du GTT - RCD pour élaborer des projets. Les membres présenteraient ensuite les projets au GTT – RCD à un moment convenu.
2. Choisir un petit groupe de quatre ou cinq membres pour se rencontrer et élaborer des projets qui devraient ensuite être présentés au GTT – RCD à un moment convenu.
3. L'ensemble du GTT - RCD se réunit à un moment donné et travaille en petits groupes sur des sujets spécifiques en vue d’élaborer des projets. Chaque petit groupe doit ensuite présenter ses projets aux autres membres du GTT – RCD pour leur contribution.
4. Engager des consultants pour élaborer les projets dans des domaines où il n'y a pas d'expertise au sein du GTT-RCD

**Délibérations**

18. Au cours des délibérations qui s’en suivent, les participants soulèvent les questions suivantes:

19. Il est souligné que la convocation de la réunion inaugurale du GTT-RCD a été retardée, ce qui a affecté l'exécution du programme de travail tel que prévu par la décision du Conseil. Il est donc nécessaire de réviser le calendrier de l’élaboration des matériels de formation.

20. La réunion note que certains travaux initiaux avaient été effectués sur certains des domaines prioritaires, en se basant sur les consultations antérieures ou en cours ou des interventions d'assistance technique. Cela couvre des domaines tels que l'OEA, la gestion coordonnée des frontières, le certificat d'origine électronique, l'automatisation des douanes. Ceci pourrait servir de base d’appui à l'élaboration de manuels/matériels de formation.

21. Durant la préparation des modalités d'exécution des travaux sur les domaines prioritaires en suspens, les experts ont indiqué leurs domaines d'expertise au cours de la réunion. Suite aux présentations, il est observé que chacun des domaines en suspens a un expert technique parmi les membres du TWG-RCD

22. Il est convenu de procéder à l'exécution du Programme de travail sous l'option 3. En effet, les experts auraient la possibilité d'apprendre les uns des autres et cette option permet aussi de travailler plus rapidement.

**Recommandation**

23. Le GTT-RCD recommande que le Conseil soit invité à prolonger le délai de mise en œuvre du Programme de travail jusqu'à la fin de 2022.

**COOPÉRATION AVEC L’OMD** *(point 7 de l’ordre du jour)*

24. La réunion est informée que le COMESA travaille en collaboration avec l’OMD dans le

domaine du renforcement des capacités dans le cadre du programme UE-OMD pour un système harmonisé (SH) en Afrique. L’objectif du programme est de renforcer les capacités en matière de transposition du SH et de questions liées au SH. En outre, En outre, dans le cadre du programme, le soutien comprendra le renforcement général des capacités dans le SH, la formation de formateurs locaux dans le domaine et l’accréditation de certains experts régionaux pour le renforcement continu des capacités et l’approfondissement des connaissances.

25. L’OMD se déclare également prête à apporter son soutien à la mise en œuvre des décisions anticipées sur le classement tarifaire et les règles d’origine par la formation et l’appui à la rédaction des cadres juridiques.

26. En outre, l'OMD appuie le renforcement des capacités du COMESA dans le cadre d'autres programmes tels que le programme conjoint OMD-JICA relatif au Master Trainer Programme (MTP) qui à ce jour a permis de constituer un pool de formateurs en SH, en évaluation en douane et en audit après dédouanement. Cependant, peu d'États membres du COMESA sont bénéficiaires des autres programmes de renforcement des capacités proposés par l'OMD, seuls 7 des 21 États membres du COMESA étant bénéficiaires du PMT OMD-JICA.

27. La réunion est invitée à proposer d'autres domaines dans lesquels l'OMD pourrait apporter un soutien au renforcement des capacités et sur la meilleure façon d'impliquer l'OMD en tant que groupe régional.

**Délibérations**

28. Dans les discussions qui s’en suivent, les participants soulèvent les questions suivantes :

1. La réunion note la nécessité de dresser un inventaire des experts dans la région, y compris leurs domaines d'expertise spécifiques. À cet égard, le Secrétariat est chargé de diffuser un questionnaire demandant des détails sur les experts et leurs domaines d'expertise d'ici la 1ère semaine d'octobre 2021 ;
2. La réunion note en outre la nécessité d'identifier les besoins de renforcement des capacités sur la base des soumissions des États membres des catégories B et C dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce ;
3. Sur la base des apports de la base de données des experts au sein des administrations douanières et des besoins de formation identifiés, la réunion propose que le GTT-RCD travaille ensuite sur des interventions prioritaires conformément à l'option choisie comme mécanisme de livraison ou de mise en œuvre du programme de travail et ces travaux devraient débuter lors de la réunion prévue pour la première quinzaine de novembre 2021 ;
4. La réunion demande au Secrétariat de compiler et de diffuser des informations sur les matériels de formation qui ont déjà été élaborés et ceux qui sont en cours de préparation par les consultants compétents pour les domaines prioritaires ;
5. La réunion demande également au Secrétariat de partager les informations sur les domaines couverts par le soutien de l'OMD à la région et aux experts en vue d'entreprendre des consultations nationales visant à faciliter les discussions sur les domaines d'engagement avec l'OMD lors de la prochaine réunion.

**Recommandations**

29. La réunion recommande ce qui suit :

i) Que le Secrétariat diffuse un questionnaire demandant des détails sur les experts et leurs domaines d'expertise d'ici la première semaine d'octobre 2021 ;

ii) Que le Secrétariat identifie les besoins de renforcement des capacités sur la base des soumissions des États membres des catégories B et C dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce ; et qu’il soumette un rapport à la prochaine réunion du TWG-RCD ;

iii) Que le Secrétariat compile et diffuse des informations sur les matériels de formation qui ont déjà été élaborés et ceux qui sont en cours de préparation par les consultants au sujet des domaines prioritaires ;

iv) Que le Secrétariat partage les détails des domaines couverts par le soutien de l'OMD à la région et que les experts entreprennent des consultations nationales pour faciliter la poursuite des discussions sur les domaines d'engagement avec l'OMD lors de la prochaine réunion.

**QUESTIONS DIVERSES** (*point 8 de l’ordre du jour)*

30. La réunion propose que les modules de formation intègrent des études de cas régionales qui démontrent les processus régionaux de règlement des différends commerciaux. Le GTT-RCD doit également envisager d'élaborer des manuels qui soutiendront la prise de décision par les gestionnaires.

31. La réunion propose que le TWG-RCD et le Secrétariat envisagent le développement d'un référentiel régional fiable de matériels/manuels de formation.

**ADOPTION DU RAPPORT (***point 9 de l’ordre du jour)*

32. Le rapport de la réunion est adopté.

**CLÔTURE DE LA RÉUNION** *(point 10 de l’ordre du jour)*

33. Le président remercie les experts douaniers pour leur participation active au cours de la réunion et tout le personnel d'appui ayant contribué au bon déroulement des travaux.

34. Elle s’est déclarée convaincue que l'équipe s'acquitterait du mandat qui lui a été confié et que les travaux devraient commencer le plus tôt possible étant donné que près d'un an s'était écoulé depuis que le Conseil a pris la résolution de la création du GTT- RCD.

**…………………………………… ………………………… ……………………………………**

   Mme **Chikumbi** Chama             M. Vikash Rampadaruth Mme Patience Dlamini

**PRÉSIDENTE                                VICE-PRÉSIDENT                      RAPPORTEUR**

**(Zambie)                                      (Maurice)                             (Eswatini)**